

Destinataires : Tous les gestionnaires, médecins et employés du CISSS de Lanaudière, ainsi que nos milieux partenaires

Expéditeur : Service de prévention et contrôle des infections

Date : Le 4 avril 2024

Objet : **Assouplissement des consignes PCI relatives au port du masque pour les travailleurs du CISSS de Lanaudière**

Considérant la situation épidémiologique actuelle dans la région de Lanaudière, des assouplissements relatifs au port du masque seront permis dans certains milieux du CISSS de Lanaudière.

Le port du masque médical est requis pour les travailleurs, les personnes proches aidantes, les visiteurs, les accompagnateurs ou toutes autres personnes, circulant dans les milieux suivants :

- Au triage et en réanimation dans les urgences des hôpitaux;
- Lorsque l'on donne des soins aux usagers séjournant dans les urgences des hôpitaux
- Sur une unité en éclosion;

Et/ou

- Pour toute personne présentant des symptômes compatibles avec une infection des voies respiratoires (SAG, IVRS).

En tout temps, appliquer les précautions additionnelles.

Des gestes simples, mais efficaces, peuvent aider à réduire les risques de transmission des infections et des virus. Prendre note que les directives suivantes s'appliquent à tous les secteurs d'activité et doivent en tout temps être respectées :

- L'hygiène des mains, un incontournable!
- Appliquer l'étiquette respiratoire, c'est-à-dire se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier ou son coude lorsque l'on éternue ou que l'on tousse.
- Un travailleur qui présente des symptômes compatibles avec une infection des voies respiratoires (SAG, IVRS, COVID) ou avec la gastroentérite ne doit pas se présenter au travail. Il doit immédiatement communiquer avec son supérieur immédiat ainsi qu'avec la ligne d'assistance aux employés. Le port du masque dans ces situations est requis.

[Consignes PCI | Affiche 11 x 17 \(rtss.gc.ca\)](https://rtss.gc.ca)

Veuillez prendre note que ces mesures peuvent être modifiées selon l'évolution de la situation épidémiologique.

Nous vous remercions de votre collaboration.